

# P2P: les Français s'opposent aux sanctions

La stratégie du tout répressif des Majors pour endiguer le phénomène du peer-to-peer ne passe pas. Accusé d'être le responsable numéro un des difficultés du secteur, le P2P est attaqué sur tous les fronts, et l'internaute lambda en est la première victime.

Une victime idéale, pourtant, tous les observateurs reconnaissent que le téléchargement n'est que la pointe émergée de l'iceberg. Associations de consommateurs, artistes et même ministres se sont prononcés contre la répression hasardeuse et systématique. C'est aujourd'hui au tour des Français d'exprimer, dans un sondage, leur position. Le résultat est clair. 55% des Français sont contre les sanctions pour ceux qui téléchargent des données (musique, films, logiciels) illégalement, selon un sondage CSA pour l'émission France Europe Express (France 3) et France Info publié mardi. Ces personnes estiment « *qu'il ne faut pas sanctionner les personnes qui téléchargent des données, car les disques, films et logiciels sont trop chers* ». 36% estiment au contraire « *qu'il faut sanctionner les personnes qui téléchargent des données, car cela représente une perte financière pour les maisons de production et les artistes* ». La proportion des personnes hostiles à une sanction est particulièrement élevée chez les jeunes de 18 à 24 ans, où 78% se déclarent opposés à des sanctions. A noter que la tendance est similaire chez les artistes qui estiment en majorité, dans une autre étude, que le P2P n'est pas une menace pour eux, au contraire. Les réseaux d'échange participent au lancement et à la découverte de certains artistes... Les maisons de disque devraient donc commencer à baisser le prix de leurs CD avant de poursuivre en justice les internautes qui sont aussi leurs clients ou de faire couper leurs connexions Internet (voir notre article).